

BROCANTE DE LA CAVE AU GRENIER
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 9H A 17h

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :
Né le : à : Dept :
Adresse :
CP : Ville : Tél :
E-mail :
PROFESSIONNEL / N° RCS
PARTICULIER / Pièce d'identité N° :
Délivrée le : A :

Souhaite : Tables de 1,20m x 0,80m x 5€ =€ + chaises

Le formulaire est à compléter accompagné :

De la photocopie recto verso de votre pièce d'identité

De votre règlement du montant correspondant au nombre de tables désirées

Chèque à l'ordre de WEBAIX62

A adresser : M. JAMROZY 6 rue Marie Curie 62114 sains en Gohelle

Renseignements et inscriptions :

Au 06 / 30 / 23 / 90 / 54 Le mercredi , jeudi de 18h à 20h

Atteste sur l'honneur :

Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Accepter le règlement de la manifestation

SCANNEZ MOI



Fait le : Signature

Manifestations organisées
par le club informatique
WebAix62



Renseignements

SITE WEB SABRADOU / FACEBOOK WEBAIX62



REGLEMENT INTERIEUR

La manifestation dénommée BROCANTE DE LA CAVE AU GRENIER
se déroulera
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 9H A 17h
L'installation des stands se fera à partir de 7h30

➤ Les portants à vêtements, l'agrandissement d'un stand par des supports personnels sont interdits

Les participants devront retourner à l'adresse indiquée :

La demande d'inscription dûment remplie.

Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) pour les particuliers. Le règlement intérieur signé.

Le paiement correspondant à la réservation.

Le règlement des réservations se fera uniquement par chèque libellé à l'ordre : **WebAix62**

Un accusé réception de votre inscription vous sera envoyé par SMS ou Mail

L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit. A la fin de la manifestation, tous les emplacements devront être laissés en parfait état de propreté et les invendus emballés.

Les enfants des exposants devront être sous la responsabilité d'une personne majeure Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de la salle.

Les participants seront inscrits sur un registre de police rempli par les organisateurs. Le dit registre sera transmis en Mairie dès la fin de la manifestation.

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de police, des services fiscaux, de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes Chaque participant doit pouvoir justifier de son identité.

La vente d'armes, d'animaux, de produits illicites, de denrées alimentaires et de boissons est interdite.

L'Association WebAix62 se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands

Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.